



# Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

**7677<sup>e</sup>** séance

Mardi 26 avril 2016, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	.....	(Chine)
<i>Membres :</i>	Angola	.....	M. Gaspar Martins
	Égypte	.....	M. Aboulatta
	Espagne	.....	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	.....	M <sup>me</sup> Sison
	Fédération de Russie	.....	M. Ilichev
	France	.....	M. Lamek
	Japon	.....	M. Akahori
	Malaisie	.....	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	.....	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	.....	M. Rycroft
	Sénégal	.....	M. Sambou
	Ukraine	.....	M. Vitrenko
	Uruguay	.....	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	.....	M. Méndez Graterol

## Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/305)

Lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/342)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en République centrafricaine**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/305)**

#### **Lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/342)**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/378, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/305, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République

centrafricaine. J'appelle également l'attention des membres sur le document S/2016/342, qui contient le texte d'une lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2281(2016).

*La séance est levée à 10 h 5.*